

Le droit de dissolution au Royaume Uni

Par **road**, le **18/10/2009** à **21:20**

Bonsoir,

J'ai à réfléchir sur le sujet : Le droit de dissolution au Royaume Uni.

Je ne sait pas comment former mes parties puisque le sujet est très précis.

J'aurais pensé à un plan bateau du type : I. ORGANISATION et II. FONCTIONNEMENT.

Quelqu'un pourrait-il aussi m'expliquer les éléments qui doivent figurer dans une introduction.

Merci

Par **Morsula**, le **19/10/2009** à **12:07**

Bonjour,

L'introduction se fait en cinq phases :

- 1 - une phrase d'accroche (actualité par exemple)
- 2 - un historique du sujet
- 3 - la définition des termes du sujet
- 4 - la problématique (question que pose le sujet)
- 5 - l'annonce du plan (réponse à la problématique)

Le plan bateau je pense que ça passe à condition de maquiller un peu les intitulés.

Par **Dan**, le **21/10/2009** à **20:30**

sinon une citation en phrase d'accroche ça passe bien aussi !